

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 22 janvier 2024

Situation financière du CHU d'Orléans : l'ARS soutient la dynamique de reprise d'activité de l'établissement

La presse s'est récemment fait écho des difficultés financières du CHU d'Orléans. Celui-ci rencontre, comme beaucoup d'établissements de santé de la région comme de France entière, plusieurs difficultés. Au-delà de difficultés récentes et générales relatives à l'inflation et à l'augmentation des taux d'intérêt, qui renchérissent la dette liée à la construction du nouvel hôpital, le CHU d'Orléans fait face à un problème d'activité, ainsi qu'à des problèmes de ressources humaines.

Par rapport à la période pré COVID, l'activité du CHU est moins élevée (moins d'admissions à l'hôpital). Les difficultés de recrutement de personnel sont importantes, même si les effectifs sont, au global, légèrement plus importants qu'en 2019. Les revalorisations des salaires accordées depuis le Ségur de la Santé augmentent également la masse salariale des établissements de santé.

Avant le COVID, les ressources des hôpitaux étaient directement liées à l'activité réalisée par chacun d'entre eux : plus il y avait de patients accueillis, plus les financements augmentaient.

Pendant la période COVID, au regard des nombreuses suspensions / reports d'activités (notamment chirurgicales), ce système a été suspendu : quelle que soit l'activité réalisée, les hôpitaux comme les cliniques recevaient un budget minimal garanti, équivalent à celui perçu en 2019.

Depuis la sortie de la période COVID, cette garantie de financement a diminué, de manière à encourager les établissements à retrouver une activité dynamique c'est-à-dire obtenir plus de financements s'ils reçoivent plus de patients, et développer ainsi leurs projets sans être limité par la situation qui était la leur en 2019.

Cette évolution progressive est à l'avantage des hôpitaux qui accueillent plus de malades qu'en 2019 mais défavorise ceux qui en accueillent moins, ce qui est le cas du CHU d'Orléans. Au-delà des simples aspects financiers, une activité en baisse signifie que le service rendu à la population est moindre ce qui n'est pas satisfaisant alors que les besoins de santé augmentent.

L'ARS encourage le CHU dans le travail en cours sur son projet médical, visant à augmenter son activité. Ce projet, qui mobilise l'ensemble du personnel hospitalier, passe par un diagnostic de sa situation, service par service, et la définition de projets d'amélioration des organisations et de développement de nouvelles offres de soins permettant de mieux répondre aux besoins de santé de la population.

.../...

L'ARS est consciente que les difficultés de recrutement contraignent bien souvent les projets, et génèrent des fermetures de lits dont les effets désorganisateur s'ajoutent aux impacts négatifs sur les ressources financières de l'établissement. Elle est malgré tout confiante sur le long terme au regard de la transformation du CHR en CHU qui devrait améliorer l'attractivité de l'établissement et permettra de former davantage de médecins. L'ARS se réjouit aussi des efforts consentis par la région, soutenue financièrement par l'Etat, pour augmenter le nombre de soignants en formations infirmières et aides-soignants notamment. Elle encourage et soutient financièrement les projets de prévention en santé et d'amélioration des conditions de vie au travail destinées à fidéliser le personnel et réduire l'absentéisme. Elle souligne la mobilisation des professionnels de ville qui prennent en charge un nombre croissants de patients, notamment en soins non programmés, pour limiter les passages aux urgences et hospitalisations au strict nécessaire. Elle encourage aussi les patients à adopter des pratiques de bon usage du système de santé.

Elle confirme enfin le soutien massif qu'elle octroie aux hôpitaux pour maintenir et développer leur activité. Elle rappelle que fin 2023 elle a attribué 4 350 000 € à des établissements publics et privés de la région afin de les soutenir au regard de l'activité essentielle qu'ils offrent sur leur territoire mais qui ne font pas assez d'activité pour être à l'équilibre¹. Par ailleurs, 14 000 000 € de soutien en trésorerie ont été alloués aux établissements qui rencontrent des difficultés depuis de nombreuses années, ce qui les conduit à rencontrer des difficultés pour payer leur fonctionnement courant (salaires, fournisseurs)².

Contact presse :

ARS Centre – Val de Loire :

Christophe LUGNOT, Directeur de Cabinet, Responsable de la communication

Tél. : 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr

¹ Cela concerne : le CH de Saint-Amand-Montrond (18), la Clinique de Gasville (28), le CH de Châteauroux-Le-Blanc, la Clinique St François (36), le CH du Chinonais (37), le CH de Vendôme, la Polyclinique de Blois, la Clinique Saint Cœur (41), le CH de Gien et la Clinique de l'Archette (45).

² Cela concerne : le CH de Vierzon (18), le CH de La Loupe (28), le CH de la Tour Blanche d'Issoudun (36), le CH du Chinonais, le CH de Loches, le CH Jean Pages de Luynes (37), le CH de Gien et le CH de Pithiviers (45).